

# MARCHÉ NOCTURNE FESTIF

## Informations générales

Vendredi 8 Août 2025

dans le parc du Prieuré de St-Rémy-la-Varenne à partir de 17h00.

### PARTICIPANTS

Peuvent participer à ce marché : les **producteurs** (agricoles ou gastronomiques) proposant des produits bruts et/ou transformés et les **artisans d'art**.

Les producteurs et artisans du Maine-et-Loire seront sélectionnés en priorité.

Le **coupon-réponse** devra être accompagné :

- d'un justificatif de profession
- d'une attestation d'assurance (responsabilité civile)

### DÉROULEMENT

Les stands des participants devront être installés **entre 14h30 et 16h30**.

**Aucun véhicule ne pourra stationner dans le Parc** (véhicules à stationner sur le parking à 16h30), sauf en cas de nécessité pour l'activité (remorque frigorifique...).

Le Marché Nocturne se terminera vers 23h00.

Par mesure de sécurité, **aucun véhicule ne sera autorisé à rentrer dans le parc du Prieuré avant la fin du marché (sauf service de secours)**.

Les participants s'engagent à laisser leur emplacement propre.

### EMPLACEMENTS

Chaque participant apportera tout le matériel nécessaire à son installation (table, chaise, rallonge électrique, frigo, lampe...). **Aucun matériel n'est prévu**.

Mise à disposition d'un branchement électrique sur demande (gratuit).

**Tarif : 9 €** le mètre linéaire (maximum 6 mètres linéaires par exposant)

✂ .....

## COUPON DE PARTICIPATION **Marché nocturne du 8 août 2025**

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Spécialité : .....

Nombre de mètres	Prix au mètre	Total	Branchement électrique
<input type="text"/>	9,00 €	<input type="text"/> €	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**Signature, précédée de la mention « J'ai lu et j'approuve les informations générales »**